

M. Guizot. Je m'étonne de ces interruptions, car ce que je viens de dire, la chambre l'a déjà entendu. Je m'étonne des progrès que vous faites faire à la liberté.

M. Ledru-Rollin. On n'a pas le droit de trahir son pays ! (Vive agitation.)

M. Guizot. Ce que j'ai dit au milieu de la chambre tranquille, je ne pourrais le dire sans être accablé d'interruptions.

A gauche. Non ! non ! Il n'est pas permis de dire de pareille chose à la tribune nationale...

Au centre. A l'ordre ! à l'ordre ! (Le tumulte est à son comble dans la chambre.)

M. Guizot. Monsieur le président, on veut épuiser ma force, mais j'assure qu'on n'épuisera pas mon courage.

Je suis allé... (Interruption.)

M. le président (agite sa sonnette) rappelle les interrupteurs au règlement.

M. Guizot. Croyez-vous que ce fût une chose indifférente, si Louis XVIII devait rentrer en France, qu'il y rentrât sous le drapeau de la charte, ou sous le drapeau de la contre-révolution ? (Allons donc ! — Nouvelle pause de l'orateur.)

Où je viendrais à bout de dire toute ma pensée, ou il sera constaté pour le pays que les violences de cette partie de la chambre. (L'orateur désigne la gauche.)

Cris. A l'ordre !

M. le président. C'est une insurrection contre la chambre.

M. Guizot. Dans l'hypothèse d'une chance qu'il fallait bien considérer comme possible, puisqu'enfin cette chance s'est réalisée... (Exclamations. A l'ordre ! Assez ! assez ! Descendez de la tribune !)

M. Guizot. Il n'est pas au pouvoir des honorables membres, il n'est pas au pouvoir de personne d'empêcher que ces événements douloureux aient existé et qu'on ait pu les prévoir.

Une voix. Ils n'ont été prévus que par les mauvais citoyens.

A gauche. Très bien ! très bien !

M. Guizot. Je prie les honorables membres de me dire s'ils croient que ces événements n'auraient pas eu lieu si je n'avais pas été à Gand. (Bruit en sens divers.)

M. Beaumont (de la Somme). C'est honteux ! c'est honteux !

Au centre. A l'ordre ! à l'ordre !

M. Beaumont (de la Somme), au centre. C'est que j'irais à Waterloo, moi, et non pas à Gand. (Vive émotion.)

M. Guizot. En vérité, la part de liberté et de justice que je revendique en ce moment n'est pas grande, il n'y a pas de mérite à me l'accorder. (Bruit.)

Je disais qu'il était possible de prévoir l'issue de la grande lutte engagée, et qu'on pouvait bien aller s'assurer si Louis XVIII était disposé à ne rentrer que sous des garanties d'une charte...

M. de Larocquejacquelein. Et des cours prévôtales...

Au centre. A l'ordre, l'interrupteur !

M. Guizot. M. de Larocquejacquelein sait bien que j'y suis resté étranger, et si j'en appelais aux sympathies que m'ont témoignées mes amis durant quinze années d'opposition constitutionnelle, il n'y a presque personne ici dont je ne puisse invoquer les témoignages. Et cependant ils savent quelle avait été ma conduite en 1815.

Voix de gauche. Nous ne l'avons pas oublié.

M. Guizot. Je n'ai jamais défendu et jamais servi qu'une seule cause. (Sensation.)

Une voix. Celle de l'étranger !

Au centre. A l'ordre ! à l'ordre !

M. le président. Si je connaissais l'interrupteur, je le rappellerais à l'ordre.

M. Joly. C'est moi.

M. le président. Je vous rappelle à l'ordre.

Plusieurs voix à gauche. Et nous ? et nous ? (Agitation.)

M. Guizot. J'ai toujours servi la cause de la monarchie constitutionnelle, j'ai toujours cherché à fonder ce grand et beau gouvernement. C'est le serment qui m'a fait affronter les périls que vous soulevez aujourd'hui contre moi. Quand j'ai été porter mes conseils à Louis XVIII (oh ! oh !), j'ai prévu vos colères ; mais je les surmonterai, car j'ai mon pays avec moi. (Sensation.)

A gauche, avec force. Non ! non !

M. Guizot. J'ai mon pays avec moi.

A gauche. Non ? non !

M. Guizot (se tournant vers la gauche). Est-ce par vous que le pays a vu fonder son gouvernement ? Est-ce par vous que nos institutions..... (Agitation.)

M. Garnier Pagès. C'est nous qui avons fait la révolution et c'est vous qui n'en voulez pas.

Le centre. A l'ordre ! à l'ordre !

M. Guizot. Je reprends. En donnant à la monarchie constitutionnelle une preuve de dévouement en 1815, je savais que je courais un danger. Je savais que je courrais le risque de me trouver séparé de mon pays. J'acceptai ce grand sacrifice ; mais je ne m'étais pas trompé dans mes prévisions. Par le cours fatal des choses, par la volonté de la Providence. (Interrup-

tion à gauche.) Vous conviendrez que si elle ne l'a pas fait, elle l'a promis du moins.

La Restauration s'est établie. La lutte qui s'éleva entre les libéraux et les partisans des idées absolutistes s'engagea à l'intérieur. Fonctionnaire, j'employai mon influence à lutter contre la réaction, à protéger l'événement des classes moyennes. J'ai travaillé au développement de nos institutions, de la liberté de la presse, du jury... (Interruption.)

M. Lhebbette. Vous avez travaillé à enchaîner la presse.

M. Guizot, à la gauche. Ce sont là des services que vous ne pourriez effacer de la mémoire du pays. (Applaudissements réitérés sur presque tous les bancs.)

Plusieurs voix. Vous avez enchaîné la presse.

Autres voix. Et violé l'institution du jury.

M. Guizot. Il est vrai que je n'ai jamais entendu comme vous ni la liberté de la presse, ni aucune de nos autres libertés. Vous n'avez jamais su fonder ni un pouvoir ni une liberté...

A gauche. Ce langage est indigne.

Voix nombreuses. C'est vrai.

M. Guizot. Je reprends : il est arrivé au moment où des influences contraires à celles que je défendais sous la Restauration ont prévalu dans le gouvernement ; alors je me suis retiré du pouvoir, je m'en suis séparé avec tous les vrais amis de la monarchie constitutionnelle ; et je suis entré dans l'opposition, où j'ai été comblé d'éloges et applaudi par vos journaux. (Ecoutez.)

J'ai fait de l'opposition, mais sans rien dire jamais contre les principes impérissables sur lesquels repose la grandeur de notre pays. (A l'ordre ! à l'ordre !)

Et quand les fautes du pouvoir ont appelé le pays à cet acte de souveraineté, je ne dirai pas que j'ai été le premier, mais je me suis associé autant qu'il a été en moi au grand mouvement national de 1830. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

J'attends des interruptions. Il n'y en a pas, cela est donc avoué et reconnu.

M. Hébert. Cela est certain, cela suffit.

M. Guizot. Voilà ma vie, voilà mes souvenirs apportés à cette tribune au milieu d'une lutte dont nous n'avons pas eu d'exemples depuis bien des années.

Plusieurs voix. C'est vrai ! c'est vrai !

M. Guizot. Voilà les faits que connaît le public français, le public européen. Je défie qu'on les conteste.

Eh bien ! au moment où je viens ici combattre encore pour la monarchie constitutionnelle, je rencontre encore la même influence que j'ai tour à tour combattue. (Montrant la droite.) Voici des royalistes de la restauration qui se font une arme contre moi de ce que j'ai été m'entretenir avec Louis XVIII. (Montrant la gauche.) Et voici les libéraux qui se font une arme contre moi de ce que j'ai été parler à Louis XVIII.

Auriez-vous donc voulu que la France s'épuisât contre l'Europe. (Sensation.)

M. Boulay (de la Meurthe). Il valait mieux succomber. (Le reste se perd dans le bruit.)

M. Havin. Vous aimiez mieux Waterloo !

M. Guizot. Je retrouve chez vous toutes les passions, toutes les colères, tous les préjugés d'une autre époque. (Bruit.)

(Ici l'orateur s'arrête de nouveau devant une explosion de murmures de la gauche.)

Messieurs, cela est très vrai ; je suis de ceux qui ont accepté en 1815 pour la France le port de la monarchie constitutionnelle ; il y avait là pour elle plus de dignité, plus de sécurité que dans toute autre combinaison. (Sensation.)

M. Ernest de Girardin. Et l'invasion !

M. Guizot. Et maintenant, puisque j'ai, depuis cette époque, constamment combattu pour la même cause, je ne cesserai certainement pas aujourd'hui.

Toutes les clameurs ne me détourneront pas de ma route.

Je soutiendrai contre tous les intérêts la dignité de la monarchie constitutionnelle. Je connais l'empire des passions populaires ; mais j'ai confiance dans le bon sens de mon pays ; ce n'est qu'avec cet appui que nous avons parcouru depuis 1830 notre laborieuse carrière, et grâce à ce bon sens public nous arriverons au but.

Quant aux calomnies, on peut les entasser, les accumuler contre moi, on ne parviendra jamais à les élever au-dessus de mon dédain. (Applaudissements.)

M. O. Barrot paraît à la tribune et reste plusieurs minutes sans pouvoir prendre la parole. La moralité publique, disait non pas le ministre auquel je réponds, il a abjuré cette qualité, mais le député auquel je réponds, la moralité publique a souffert. Eh bien ! croyez-moi, quand vous aurez à servir la liberté constitutionnelle, ne la servez pas à la suite de l'étranger, ne traversez pas les champs de bataille couverts de soldats de votre pays, en rentrant dans votre pays à la suite de l'étranger. (Bravo ! bravo ! à gauche.) Quoi ! les partis sont en présence ! les drapeaux sont en présence ! Votre pays peut être vaincu d'un moment à l'autre, si vous quittez votre pays, et vous allez rejoindre l'étranger ! Oh ! croyez-moi, cela n'est pas un bon citoyen.

Cette séance, Messieurs, sera un grand et solennel enseignement.

ERREUR